

# amnesty international

section française - groupe n° 403

Mrs Boyer  
55 rue Clement Ader  
93110 Rosny s/s Paris

26 juillet 1986

Honorable Louis Baillet  
Député européen.  
288 bd Saint Germain  
75007 Paris

Honorable le Député

Notre groupe 403 Amnesty International  
s'est vu confier, en même temps qu'un groupe allemand  
en janvier 1986, le dossier d'un tueur de 32 ans,  
\* Sami Sari, actuellement à la prison de Nalotça.

Sami Sari étant prisonnier d'opinion, nous nous  
efforçons d'obtenir sa libération, nous écrivons sans relâche  
aux autorités turques, nous sensibilisons notre entourage, nous  
faisons signer des pétitions, nous envoyons cartes, livres,  
mandats à Sami Sari.

Traduction de l'acte d'accusation et condamnation de Sami Sari  
Sami Sari était détenu en 1972, à l'âge de 18 ans, et fut  
condamné à 24 ans d'emprisonnement pour le meurtre d'un  
policier, au cours de son arrestation.

Il fut un temps convaincu d'être membre du TK.P  
parti communiste turc.

Après avoir fait 12 ans de sa peine, avant d'être libéré,  
grâce à une remise de peine, il reçut une autre condamnation  
de 12 mois, pour avoir refusé de chanter l'hymne national  
En mai 1974, il eut une autre condamnation de 7 ans 5 mois  
pour "propagande communiste" pendant une interview

en 1978, à la prison de Niğde, avec un journaliste de renom, Uğur Huncu, le texte en fut publié dans le journal, "Cumhuriyet" et dans un livre "sans issue". Cette condamnation fut réduite en appel, en avril 1985. Amnesty <sup>à 5 ans</sup> International, après étude du dossier d'accusation a estimé que Sami Sari n'avait fait, au cours de l'interview qu'exprimer des opinions non violentes.

Un ancien compagnon de cellule, a rapporté que Sami Sari a été battu presque à mort après son transfert de la prison de Niğde à celle de Nalçığa et conduit à l'Hôpital

nous serions heureux, Monsieur le Député, si vous pouviez mener une action, selon vos charges et malgré les difficultés que nous supportons.

Au nom de mon groupe, en mon nom, je vous prie de croire en notre reconnaissance et en nos sentiments de haute considération.

D. Boyer

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARŞİVİ  
TÜSTAN